

A l'attention des parents d'élèves entrant en 2<sup>nd</sup>e au lycée Jean Vilar

*Remarque : si vous n'avez pas l'intention d'inscrire votre enfant au lycée Jean Vilar, nous vous saurions gré de bien vouloir nous en informer dès réception du dossier en contactant le secrétariat des élèves au 01 30 55 18 77 ou par mail : inscriptions.0780582J@ac-versailles.fr*

**Inscription par Internet : Document à lire attentivement**

Madame, Monsieur,

Votre enfant actuellement scolarisé en classe de 3<sup>ème</sup> vient d'être affecté au lycée Jean Vilar par les services académiques. Cependant, cette **affectation ne vaut pas inscription** et à ce titre, il vous appartient de procéder **obligatoirement à des démarches administratives afin de finaliser cette inscription.**

Par le présent document, nous souhaitons vous informer de la procédure que nous avons retenue et qui se déroule en deux étapes qui sont **OBLIGATOIRES et complémentaires.**

➔ **Etape 1 : Inscription administrative**

Le collège d'origine de votre enfant vous a fourni des identifiants de connexion Internet à notre site de télé-inscription qui se fait via l'adresse suivante :

**<https://teleservices.ac-versailles.fr/ts>**

Dans les différents écrans vous devez compléter les rubriques proposées sachant que certaines sont déjà pré-remplies.

Nous vous demandons de vérifier scrupuleusement votre identité, celle de votre enfant ainsi que les coordonnées. **Nous vous remercions de modifier ces dernières en cas de besoin, rajouter votre adresse mail (mode de communication privilégié) ainsi que des numéros de téléphone valides.**

Durant cette étape, vous pouvez formuler des vœux pour des options facultatives parmi les quatre proposées au lycée Jean Vilar (**deux options au maximum**) :

**Enseignement général :**

- Italien
- Latin
- Théâtre

**Enseignement technologique :**

- Management et gestion

**ATTENTION : La combinaison italien et théâtre n'est pas possible.**

## → Etape 2 : Inscription pédagogique

Parallèlement à cette inscription par Internet, nous vous demandons de nous faire parvenir les pièces ci-dessous en **complétant**, **signant** les différents documents et en **joignant les pièces nécessaires** :

- Copie du **récépissé de télé-inscription** daté et signé.
- La fiche d'inscription **administrative et pédagogique** complétée (à télécharger sur *Téléservices*, à compléter **informatiquement**)
- Certificat de sortie (ou Exeat)** de l'établissement d'origine (à demander à l'établissement d'origine)
- Copies des **bulletins (1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> trimestres)** de l'année précédente.
- Copie de **notification de bourse** le cas échéant
- Copie du **livret de famille** (pages concernant l'élève et les parents).
- Copie de la décision judiciaire statuant sur l'autorité parentale en cas de séparation ou de divorce
- La **fiche de renseignements médicaux** (à télécharger sur *Téléservices*, formulaire PDF modifiable à compléter **informatiquement**)
- La copie de votre **ASSR niveau 2** si vous l'avez passé
- Assurance scolaire**

**Toutes les pièces de ce dossier doivent être rapportées au lycée Jean Vilar impérativement selon le planning ci-dessous :**

Vendredi 3 juillet 2020			Lundi 6 juillet		
Collège Blaise Pascal	3ème 1	8h30	Collège Guillaume Apollinaire	3ème 1	8h30
	3ème 2	9h30		3ème 2	9h30
	3ème 3	10h30		3ème 3	10h30
	3ème 4	11h30		3ème 4	11h30
	3ème 5	12h30		3ème 5	13h30
Collège La Fosse aux Dames	14h30		3 <sup>ème</sup> 6	14h30	
Autres collèges	16h		Collège La Clef Saint Pierre	15h30	

Aucun dossier incomplet ne sera accepté. Pour des raisons sanitaires, aucune photocopie ne sera effectuée au lycée. Les **copies de tous les documents doivent être fournies par les familles**. En raison des contraintes sanitaires, **1 seul représentant par famille sera accepté pour le dépôt du dossier.**

Nous vous rappelons que sans la réception du dossier d'inscription complet de votre enfant **au plus tard le 6 juillet**, celui-ci n'est pas considéré comme officiellement inscrit au sein de notre établissement. Il perd donc sa place et celle-ci peut ainsi être attribuée à un élève en attente.

Nous restons à votre disposition, par mail pour tout renseignement complémentaire si nécessaire.

La Direction